

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 20 (1996)

Artikel: "Au long chanvre!" : Coup d'œil sur la fête des Brandons dans le Jura
Autor: Marti, Laurence
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«AU LONG CHANVRE!»

COUP D'ŒIL SUR LA FÊTE DES BRANDONS DANS LE JURA

Lorsqu'on évoque aujourd'hui les Brandons dans le Jura, on pense spontanément à la cérémonie d'enterrement du Carnaval, le premier dimanche de Carême, où un mannequin, à l'effigie de Carnaval, est brûlé sur un feu. On a pu voir de telles cérémonies ces dernières années encore, notamment dans certains villages ajoulots, ainsi qu'à Porrentruy ou à Delémont.

Si l'on élargit maintenant l'espace de référence à la Suisse romande, vient alors à l'esprit l'exemple de Payerne ou de Moudon, où les Brandons prennent la forme d'un Carnaval en tout point comparable à ceux du Jura ou du Valais. Dans ce cas, on aura tôt fait de déduire que les Brandons sont en quelque sorte comme le nom protestant du Carnaval.

Subsiste néanmoins un certain trouble tant dans un cas que dans l'autre. Pourquoi un enterrement de Carnaval en plein Carême et pourquoi un même nom, les Brandons, pour deux événements différents?

En fait, une lecture des sources disponibles à ce sujet nous pousse à croire que l'assimilation de cette fête au Carnaval, soit totalement comme dans le canton de Vaud, soit comme dernière étape à la façon jurassienne, n'est le produit que d'une évolution récente. En effet, tout incline à penser que deux fêtes séparées et différentes, autant dans leur sens que dans leur contenu, ont coexisté parfois jusqu'au début du XX^e siècle, et que ce n'est que progressivement que les Brandons ont été absorbés par le Carnaval. Ce que nous observons aujourd'hui ne serait donc que le résultat

de la lente transformation d'une fête dont il ne resterait que quelques traits (le feu, la date ou simplement le nom).

Afin d'illustrer ces propos, cet article vous propose un petit retour dans le temps, à la recherche de ce qu'étaient les Brandons dans le Jura dans la première moitié du XX^e siècle.

Il existe plusieurs descriptions de cette fête, en voici une des Brandons de Malteray à la fin du XIX^e siècle:

«Le samedi, veille du jour de la fête, les écoliers avaient congé pour préparer le feu.

Quelques-uns, des plus vigoureux et des plus âgés, étaient envoyés dans la forêt voisine où ils coupaient un pin ou un sapin qu'ils emportaient avec toutes ses branches pour l'arborer au haut des Côtes et du Vélé.

Pendant qu'ils étaient occupés à cette besogne, d'autres traînaient des charrettes, allaient de maison en maison pour demander de la paille, un peu de bois sec, des fagots ou des bûches qu'ils suspendaient à l'arbre du château. Garni de tout ce combustible, l'arbre était confié, pendant la nuit, à la vigilance d'une garde chargée d'éloigner les malveillants qui eussent pu s'en emparer ou y mettre le feu.

Le dimanche soir, les enfants, armés de flambeaux (en patois, faves [...]) se rendaient auprès de leur château.

A la tombée de la nuit, le village entier se portait vers la masse sombre des ramures couronnées d'un bouquet. Déjà sur les collines de Bévillard et Pontenet,

les enfants ont allumé leur feu clair avec son cortège d'étoiles dansantes. Ici, une épaisse fumée tord son panache dans le crépuscule, et des petits se glissent, par une étroite ouverture, auprès de la flamme vive et crépitante, pour embraser leurs faves. Ils se dispersent par les prés et tournent en cercle l'étoile fumante de leur brandon.

Dans le brouhaha des rires et des appels joyeux, des rondes se forment. Petits et grands se tiennent par la main et tous chantent, nouant et dénouant la ronde. [...]

Le feu s'affaisse peu à peu et les ombres s'allongent au feu rougeoyant. [...] C'est l'heure de rentrer. Les groupes se forment et regagnent en chantant le village, quitte à regret le brasier qui s'éteint.

Maintenant les auberges s'emplissent, l'accordéon s'étire et brait; la basse bourdonne¹».

Peu de différences sont à noter quant au déroulement général de la fête sur l'ensemble du Jura. Chaque village y a cependant ajouté ses propres spécialités et il vaut la peine de revenir plus en détail sur ses différents aspects.

Le dimanche des faves, des faves ou des bordes

Son nom d'abord. Le terme de Brandons, le seul que l'on connaisse encore actuellement, ne fut pas le terme le plus couramment utilisé dans le Jura. On lui

préfère, et de loin, l'expression patoise de «dimanche des fayes» (Moutier, vallée de Tavannes) ou «des feyes» (Delémont, Ajoie, Clos-du-Doubs, Franches-Montagnes). Le haut vallon de Saint-Imier (Renan, Sonvilier, etc.), les hauteurs de Sonceboz (Vauffelin, Plagne), ainsi que le Plateau de Diesse parlaient quant à eux plutôt de «dimanche des Bordes», reprenant l'expression neuchâteloise.

Brandons, fayes, feyes, le sens est à peu près le même. Il renvoie à l'un des éléments principaux de la fête: le faisceau de bois sec que les enfants brûlent autour du feu. Le terme de «bordes» semble évoquer plutôt le grand feu allumé ce jour-là, et si l'on traduisait l'expression, le dimanche des Bordes deviendrait dans ce cas le «dimanche des feux».

D'une manière générale, la fête des Brandons se déroulait le premier dimanche de Carême, soit quelques jours seulement après la fin du Carnaval (le mercredi des Cendres). Et cela sur l'ensemble du Jura. Un premier recensement organisé en 1904 par les Archives suisses des traditions populaires relève en effet la présence des Brandons depuis le plateau de Diesse jusqu'en Ajoie. L'existence de la fête semble s'être jouée surtout durant la première moitié du XX^e siècle, puisque les Brandons, dans un même recensement effectué cette fois en 1940, n'apparaissent plus alors que de Moutier jusqu'en Ajoie. Tout le sud, voire une partie des Franches-Montagnes, a abandonné la fête. L'après-guerre n'a d'ailleurs pas mis fin au mouvement de

disparition, puisqu'aujourd'hui, c'est sur les doigts de la main que se comptent les endroits où des feux sont encore allumés le dimanche des Brandons. A savoir essentiellement en Ajoie et à Delémont, où ils se sont maintenus tant bien que mal ou font d'épisodiques réapparitions.

La tchavanne, la tchavoine, la hutte, le château

Le feu est au centre des Brandons. Il ne s'agit pas d'une exclusivité de cette fête-là, pensons par exemple aux feux de la Saint-Jean (le 21 juin) ou encore à ceux



La construction d'une «tchavoine». Un mai est d'abord planté au centre formant l'armature de l'ensemble. Le bois est ensuite déposé tout autour par couches successives. Des débris divers forment le centre qui est ensuite recouvert de troncs placés debout. Fontenais, 1996. (Photo G. Gigon)

du 1^{er} Août qui ne sont qu'une récupération politique d'une pratique autrefois courante.

A Malleray, tout semble indiquer que c'étaient les enfants du village qui étaient à la base de la fête. Ils y effectuaient en effet l'ensemble des travaux liés à la confection du feu, depuis la coupe du mai (du sapin), jusqu'à la construction du bûcher en passant par la quête. Cela pourrait être un indice de la désuétude progressive dans laquelle tombait la fête déjà à cette époque dans ce village. En effet, lorsque la fête n'appartient plus qu'aux enfants, c'est qu'elle ne représente plus un véritable enjeu communautaire. Phénomène que l'on peut observer aujourd'hui par exemple avec certains Carnavals. Ce n'était d'ailleurs pas le cas dans tout le Jura. La présence active des Garçons, protagonistes habituels des fêtes villageoises, ou en tout cas de la jeunesse, est mentionnée explicitement en Ajoie et dans le Clos-du-Doubs. Dans certains cas, les travaux étaient partagés: les plus lourds (coupe du mai, construction, récolte des bûches) étaient faits par les Garçons, les travaux plus légers (essentiellement la quête) par les enfants.

Quels qu'en soient les auteurs, la préparation du feu présentait toujours les deux opérations de base que sont la quête et la construction du tas de bois, auxquelles s'ajoutait, selon les techniques de construction, la coupe du mai.

La quête permettait certes de réunir le bois nécessaire: «*Dans les ménages on réserve pour ce jour-là les vieux paniers,*

corbeilles, caisses, planches, etc., tous les débris de bois auxquels les paysans ajoutent quelquefois une gerbe de paille ou une grosse bûche»², mais elle était aussi un moyen d'associer l'ensemble du village à la fête.

Le tas de bois portait plusieurs noms (tchavoine, tchavenne, hutte, heutte, château...) qui évoquaient sa forme et les différentes techniques utilisées pour le construire. Cela allait du simple amas de



La «tchavoine» terminée. Le mai, au centre, est bien visible. Fontenais, 1996. (Photo G. Gigon)

branches et de bois (la tchavoine) pouvant avoir ou non pour centre un mai, un sapin qui soutenait l'ensemble, à une construction plus élaborée prenant la forme d'un véritable bûcher. Le feu ressemblait alors à une petite maison, à une petite cabane (la hutte) ou à un édifice plus imposant (le château).

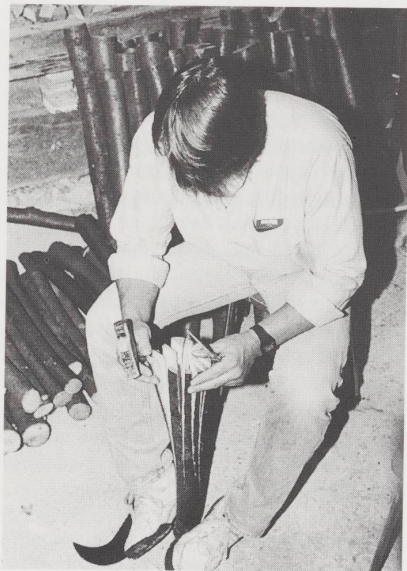
Le feu devait pouvoir être aperçu de loin. Pour cette raison, la «tchavoine» n'était jamais construite sur la place du village, mais toujours dans un endroit élevé, en principe au-dessus de la localité. Le feu, s'il mobilisait la communauté villageoise et en resserrait les liens, était aussi un moyen de rappeler la présence du village au sein d'une vallée ou d'un plateau. L'ensemble des descriptions insistent sur cette forme de «concurrence» entre villages qui donnait l'avantage à qui aurait le plus grand feu. A une époque où les échanges entre villages n'étaient pas aussi nombreux qu'actuellement, les feux étaient une manière de réaffirmer des liens extravillageois.

La faye, la feye, les disques enflammés

Autre élément fort de la fête, toujours en rapport avec le feu, la faye ou la feye. Si le feu regroupe l'ensemble de la communauté, les faves sont un moyen individuel de participer à la fête. La faye est donc un faisceau de bois sec qui est allumé le soir autour du feu. Elle donnait lieu

à une préparation qui s'étalait sur plusieurs mois, le temps nécessaire à un bon séchage du bois.

Elle semblait être unanimement le fait des enfants et sa confection mobilisait les proches. Longtemps à l'avance, c'est en effet le père de famille, l'oncle ou le parain qui préparait les faves. Plusieurs méthodes existaient. L'une d'entre elles consistait à entasser des planchettes de



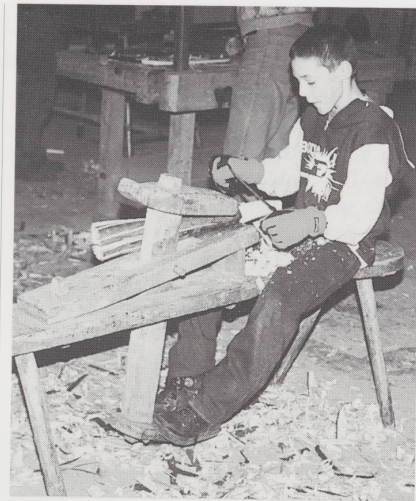
Réalisation d'une fave. Première étape: les troncs de 60 cm environ sont fendus à plusieurs reprises à l'aide d'un marteau et d'un couteau sur les $\frac{3}{4}$ de leur hauteur. Fontenais, 1996. (Photo G. Gigon)

pin gras ou de tilleul dans un anneau de fer. Entre chaque planchette étaient intercalés de petits coins de bois pour que la fave puisse mieux sécher. Elle était munie d'une cordelette ou d'une poignée et on la séchait soit dans le séchoir familial, soit collectivement au four chez le boulanger du village. On la garnissait enfin de copeaux ou de chènevottes pour qu'elle prenne feu plus facilement.

Les enfants lui mettaient le feu en profitant du brasier et la tournaient ensuite pour la maintenir allumée ou la lançaient au-dessus des têtes en créant une pluie d'étincelles et de flammèches.

Si la fave est réapparue dans quelque fête récente (à Fontenais par exemple), une autre pratique, très proche pourtant dans le principe, a été quant à elle totalement oubliée, celle des disques enflammés: les «rusats», «ruats», «chybs» ou encore «chybiats» selon les villages. Présents dans certains villages des Franches-Montagnes, du Clos-du-Doubs et de l'Ajoie, les disques enflammés illuminaient le ciel le soir des Brandons: «Les garçons préparaient des rondelles ou des petits polygones réguliers en bois. [...] Le soir des Brandons après avoir introduit une baguette dans le trou central, ils rougissaient ces disques au feu, puis les projetaient en l'air en les faisant rouler rapidement sur un banc incliné qui servait de tremplin³».

Cette coutume des disques, totalement disparue dans le Jura, se retrou-



Réalisation d'une fave. Deuxième étape: une poignée est taillée au couteau à deux manches. La fave est immobilisée à l'aide d'une sorte d'étau spécialement conçu pour cette opération, appelé «banc d'âne». Fontenais, 1996. (Photo G. Gigon)

ve aujourd'hui encore dans certaines régions alémaniques proches, notamment à Bâle-Campagne et dans le Jura soleurois.

La danse et le chant

Comme dans toutes les fêtes, la danse et le chant occupaient une place importante dans les Brandons. La quête, par exemple, se déroulait en chantant une mélodie et des paroles bien précises.

Autour du feu, les enfants faisaient tourner les feyes en répétant un refrain, dont voici deux variantes :

*Vire! mai feye, vire! mai fèye,
Rôle véchelat!
Pousse begniat!⁴*

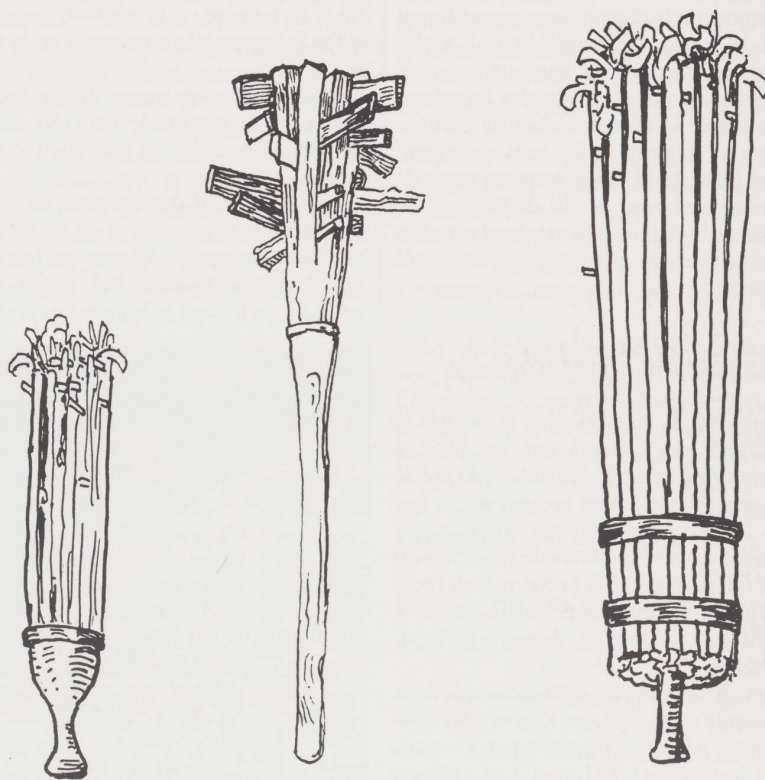
*Tourne! ma feye, tourne!
Roule tonneau!
Pousse beignet!*

*Vire mais faiye, vire mais faiye
Aïtain de begnat
Qu'ais y'è de tieunat!⁵*

*Tourne ma feye, tourne
Autant de beignets
Que j'ai de tieunats! (coin de bois
inséré dans la feye)*

Ce sont néanmoins les rondes chantées et dansées autour du feu, parfois avec un accompagnement de musique, qui ont retenu l'attention des observateurs. Elles ne sont pas propres aux Brandons, mais elles semblent y occuper une place privilégiée. « Filles et garçons se donnent la main et forment un vaste cercle. Ils dansent en rond en s'accompagnant de paroles vives et gaies⁶ ». De ces rondes spécifiques aux Brandons il ne nous reste que quelques paroles :

*« Les Brandons, les brandons!
Sur le mont, sur la plaine,
Formons une longue chaîne,
Attisons les tisons! »⁷*



Faïlles - Feyes - (brandons) ou Feïlles.)

Feyes. Dessin de J. Beuret-Frantz. (Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont)

Le chant et la danse se poursuivaient également sur le chemin du retour et durant toute la soirée. Il semblerait qu'à Delémont par exemple les jeunes filles exécutaient des rondes autour des fontaines.

La soirée se déroulait chez un particulier ou à l'auberge, et les gens s'y retrouvaient pour le bal, pour boire un verre de vin et pour manger le plat de beignets ou de pieds-de-chèvre. On retrouve en effet aux Brandons les mêmes pâtisseries qu'à Carnaval.

Une fête de printemps

Du point de vue du sens et malgré la proximité des dates, tout semblait à l'époque distinguer les Brandons de la fête de Carnaval. On admet ordinairement que dans le calendrier des fêtes les Brandons ouvrent le cycle des fêtes de printemps et d'été qui se termine à la Saint-Jean (également par un feu), alors que le Carnaval clôt le cycle d'hiver qui débute à la Saint-Martin.

Les Brandons se rattacheraient donc davantage aux fêtes de Pâques (dont on retrouve quelques vestiges par exemple dans les courses aux œufs) et célébreraient la lumière, la chaleur retrouvée, mais aussi la fertilité des terres et la fécondité des personnes. Il s'agirait donc essentiellement d'une fête du renouveau.

Plusieurs caractéristiques des Brandons tels qu'ils étaient célébrés dans le Jura vont dans ce sens. La plus évidente est bien sûr celle du feu, dont les foyes ne

sont que le prolongement spatial. Associé à la lumière, à la chaleur, au soleil, le feu évoquerait le renouveau de la nature.

Mais il existe également de nombreuses croyances et pratiques associées au feu des Brandons qui sont tout aussi symboliques.

Il était d'abord doté de pouvoirs particuliers sur la végétation et sur les récoltes. Ne disait-on pas: «Allume un beau feu des Brandons, tu auras blé, seigle, avoine!» Le fait d'agiter les torches sous les

arbres fruitiers et sur les champs ensemencés en protégeait la croissance et assurait ainsi une bonne récolte. Les charbons enfin étaient une protection contre les incendies.

Le feu agissait donc sur la fertilité des terres et les protégeait de la destruction. Le sens du feu le soir des Brandons indiquait par ailleurs quel serait le vent prédominant de l'année.

Mais son action ne se limitait pas qu'au domaine végétal, il agissait aussi sur les hommes.



Le saut des mariés par-dessus le feu. Aquarelle de J. Beuret-Frantz. (Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont)

Le rôle prédominant accordé aux derniers mariés durant toute la fête est à ce titre très symbolique. Force vive de la communauté, porteurs d'avenir, c'est à eux que revenait souvent la tâche d'allumer le feu, voire même dans certains cas de le confectionner. Un refus impliquait l'obligation de payer à boire à ceux qui les remplaçaient.

Il leur revenait également le droit (et le devoir) de sauter par-dessus le feu lorsque les flammes s'étaient un peu abaissées. Braver ainsi le feu était une garantie de réussite et de bonheur : la personne qui le traversait sans le toucher s'assurait en effet le bonheur pour une année.

Lorsqu'il ne revenait pas aux jeunes mariés, le privilège du saut était accordé aux jeunes filles ou aux veuves, une manière d'attirer l'attention d'un éventuel prétendant. D'une manière générale, il était admis que celui ou celle qui sautait par-dessus le feu devait se marier dans l'année et que deux personnes vues ensemble le soir des Brandons étaient considérées comme se fréquentant. Le sens est donc toujours le même, le feu apparaît comme pouvoir de vie et d'avenir pour les individus et pour la communauté. On disait d'ailleurs d'une personne qui n'avait pas été vue au feu des Brandons, qu'elle mourrait dans l'année...

Dans le même esprit, ce sont aussi les nouveaux mariés qui, dans quelques villages du Clos-du-Doubs, offraient des pois grillés (les piquérés) le soir des Brandons, soit seulement aux conscrits, soit à tous les jeunes gens et jeunes filles du villa-

ge. On parlait alors du «dimanche des piquérés».

«Dès la veille, on a fait cuire à l'eau, avec du sel, une grande marmite de pois, qui ont été ensuite frits au saindoux. Le lendemain, on les distribue avec un «pochon» à presque tous ceux qui viennent en demander. Il n'est pas interdit d'ajouter à cette distribution des noisettes et des beignets».

Cette pratique est ici encore hautement symbolique. Le pois, la fève se retrouvent dans de multiples fêtes à travers l'Europe. En distribuant les pois, associés à la graine, les jeunes mariés «nourrissent», «donnent vie» à la jeunesse du village et marquent son passage de l'adolescence à l'âge adulte, âge de la reproduction.

Dans tous ces exemples, on retrouve donc une même association entre le feu, la jeunesse et la promesse d'un renouveau de la communauté, symbolisée par le mariage. Von Horstein mentionne d'ailleurs le fait suivant, cette fois totalement explicite : *«De retour du feu, les enfants se rendaient devant la demeure des nouveaux mariés qui n'ont pas encore de progéniture et, là, ils entonnaient une mélodie :*

*Fève, fève, fêvaison !
Lai Djeane airé in bé poupon... »*

La Jeanne aura un beau poupon...

Croissance des récoltes et reproduction des hommes, le feu des Brandons agissait donc sur ces deux aspects du renou-

veau de la nature qui se retrouvaient d'ailleurs invoqués ensemble dans le saut : plus haut les mariés sauteraient en criant : au long chanvre ! et plus hautes seraient les récoltes. On disait alors aux sauteurs :

*«Vous sauterez bravement haut,
Que notre chanvre vienne haut ! »*

ou

«Sautiez, sautez, les filles !

Plus vous sauterez, plus le chanvre veut devenir grand ! »⁹

Symbole de vie et de régénération, le feu purifiait, vivifiait et protégeait les plantes et la communauté des maladies et de la destruction, tout en favorisant leur reproduction. Autant d'aspects qui n'apparaissent pas du tout dans le Carnaval et qui attestent bien d'une différence fondamentale entre les deux fêtes.

L'intégration progressive au Carnaval

Comment dès lors expliquer que cette fête se soit transformée aussi complètement ? Nous en sommes réduits à n'émettre sur cette question que des hypothèses fautes de sources très précises.

Nous savons que la fête a subi d'abord les assauts répétés de l'Eglise, aussi bien catholique que protestante, mais avec des méthodes et des conséquences un peu différentes. En 1907, comme de nombreuses fois au cours des siècles précédents, l'Evêque de Bâle exhortait ses fidèles à

allumer les feux une semaine plus tôt, soit le dimanche de Carnaval. Il n'y a donc pas semble-t-il une volonté d'interdiction de la part de l'Eglise catholique, mais une volonté de déplacement pour maintenir l'intégrité du Carême. L'application de ces exhortations semble avoir donné lieu à des solutions variées au cours des siècles qui pourraient expliquer le sens actuel des Brandons. Certains villages les auraient effectivement suivies et, comme Basse-court par exemple, auraient allumé leur feu le dimanche de Carnaval, lui faisant perdre par là même tout sens effectif. Dans ce village, le feu est d'ailleurs toujours allumé le samedi ou le dimanche de Carnaval. D'autres villages, plus nombreux, pourraient pour les mêmes raisons avoir transformé les Brandons en dernier jour de Carnaval tout en maintenant la date du dimanche. Solution rusée de la part des fêtards, puisque la fête se retrouvait intégrée au Carnaval et devenait de ce fait moins contestable, et qu'en même temps l'entrée en Carême était en quelque sorte non officiellement retardée de quelques jours. Le dimanche des Brandons était d'ailleurs appelé souvent dimanche de Carême-entrant.

Dans les deux cas, les Brandons se retrouvent néanmoins insérés dans le cycle carnavalesque. Dans le premier cas, le sens reste flottant, dans le second, les Brandons sont dotés d'un nouveau sens, ils deviennent la phase ultime du Carnaval, celle où l'on brûle le mannequin. Il est par contre impossible de savoir s'il y avait eu au préalable deux feux, l'un pour

l'enterrement, le mercredi des Cendres, l'autre pour les Brandons, ou bien si l'enterrement se passait différemment. Une chose est sûre c'est que la date de l'enterrement de Carnaval a continué à osciller jusqu'à nos jours entre le mardi soir, le mercredi matin et le dimanche suivant.

On pourrait également considérer la pratique très spécifique du «rebouetchou» rendue célèbre par J. Surdez¹⁰ comme une troisième réponse aux injonctions religieuses, réponse qui ne passe pas cette fois par la réintégration au Carnaval. Dans certains villages du Clos-du-Doubs une coutume voulait que le soir des Brandons, à la fin de la veillée, le garçon couvre avec une «boille», un voile, un bandeau, le visage de sa bonne amie. C'était la cérémonie dite du «rebouetchou» qui a donné son nom dans ces villages au dimanche des Brandons, appelé dès lors dimanche du «rebouetchou». Une fois encore, les Brandons sont rebaptisés. La cérémonie mettait fin aux «fréquentations» pour toute la durée du Carême, jusqu'au dimanche de Quasimodo (le premier dimanche après Pâques) appelé dimanche du «débouetchou», où cette fois le garçon enlevait le bandeau.

Le détournement du sens initial est ici évident, les Brandons plutôt que de favoriser la formation des couples, les séparent. On se retrouve ainsi très proche du sens de Carnaval comme fête d'adieu à la chair avant l'entrée en Carême, mais sans que cette pratique ne s'insère véritablement dans le Carnaval.

Plusieurs transformations ont donc eu



Les Brandons actuels. Un mannequin à l'effigie de Carnaval est brûlé sur le feu. Fontenais, 1996. (Photo G. Gigon)

lieu suite aux injonctions de l'Eglise, qui pourraient avoir conduit à la situation actuelle la plus courante, soit à une intégration dans le Carnaval en tant que cérémonie d'enterrement.

Pour les régions protestantes la situation était un peu différente. Le Carême n'existant pas, le Carnaval y avait perdu beaucoup de sa force et de son sens. Ceci, ajouté aux interdictions successives pro-

férées par l'Eglise à l'égard de toutes les fêtes sans distinction, fera qu'il disparaîtra dans bien des cas déjà au XIX^e siècle. Les Brandons, peut-être du fait de leur enracinement agricole ou de leur contenu jugé plus «innocent» ou plus «contrôlable» garderont une plus grande vigueur. D'où une explication possible de la perpétuation du terme en région protestante. En tous les cas, les deux fêtes se maintiendront plus longtemps comme deux fêtes séparées, gardant chacune un sens distinct.

Si on a là une possible explication de la perpétuation du terme, cela n'explique pas le déplacement effectif de contenu qui s'est fait des Brandons vers le Carnaval en région protestante. Il faut donc ajouter une autre donnée: l'évolution économique.

La transformation de la société agricole en société industrielle pourrait avoir progressivement vidé de son sens une fête profondément associée à la vie agricole et supprimé ce que l'Eglise n'avait pas réussi à éliminer. Ce qui peut expliquer le mouvement rapide de disparition des

Brandons dans le sud durant la première moitié du XX^e siècle. Restés a priori plus proches de leur sens initial, ils étaient aussi plus vulnérables devant une transformation économique. Ils ne pouvaient que disparaître (comme dans le sud du Jura) ou se transformer totalement (comme dans le canton de Vaud à la fin du XIX^e). L'assimilation des Brandons à Carnaval peut s'expliquer alors par la proximité des dates des deux fêtes et par la transformation du Carnaval lui-même; vidé de son rapport à Carême, il devient la fête satirique que nous connaissons. Dans la partie catholique, les Brandons, déjà largement vidés de leur sens économique du fait du rapprochement avec Carnaval, ne subiront pas le même choc et garderont une part plus grande de leur contenu initial. Ils suivront l'évolution propre à Carnaval.

Finalement, les seuls endroits où les Brandons semblent avoir réussi à subsister sont donc ceux où ils ont été intégrés au Carnaval. Soit comme étape particulière (dans le Jura), soit comme Carnaval complet (dans le canton de Vaud). Dans

le premier cas, le feu, la date et le nom ont survécu, dans le second cas, ne subsistent que le nom et, parfois, la date.

Dans les deux cas, par contre, le sens initial a été totalement perdu. La survie était à ce prix!

Laurence Marti
Aubonne

Notes

¹ Ch. Frey, *Histoire de Malleray*, Imprimerie Kramer, Tavannes, 1926.

² A. Rossat, *Chants patois jurassiens*, Archives suisses des traditions populaires, t. IV, 1900.

³ Glossaire des patois de Suisse romande, «Brandons», Ed. Attinger, 1947.

⁴ C. von Hornstein, *Fêtes légendaires du Jura bernois*, deuxième édition, Editions Transjuranes, 1978.

⁵ L. Lièvre, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1922.

⁶ A. Rossat, op. cité.

⁷ C. von Hornstein, op. cité.

⁸ J. Beuret-Frantz, *Mœurs et coutumes aux Franches-Montagnes*, Actes de la Société d'Emulation, 1920.

⁹ A. Rossat, op. cité.

¹⁰ J. Surdez, *Lai Boille, Nouvelle en patois du Clos-du-Doubs*, Actes de la Société d'Emulation, 1943.

